

No. 8359. CONVENTION ON THE SETTLEMENT OF INVESTMENT DISPUTES BETWEEN STATES AND NATIONALS OF OTHER STATES. OPENED FOR SIGNATURE AT WASHINGTON, ON 18 MARCH 1965¹

N° 8359. CONVENTION POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS ENTRE ÉTATS ET RESSORTISSANTS D'AUTRES ÉTATS. OUVERTE À LA SIGNATURE À WASHINGTON, LE 18 MARS 1965¹

RATIFICATION

Instrument of ratification deposited with the International Bank for Reconstruction and Development on :

28 September 1968.

INDONESIA

(With effect from 28 October 1968. Signature affixed on 16 February 1968.)

Certified statement was registered by the International Bank for Reconstruction and Development on 11 November 1968.

RATIFICATION

Instrument de ratification déposé auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement le :

28 septembre 1968.

INDONÉSIE

(Avec effet à compter du 28 octobre 1968. Signature apposée le 16 février 1968.)

La déclaration certifiée a été enregistrée par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement le 11 novembre 1968.

¹ United Nations, *Treaty Series*, Vol. 575, p. 159; for subsequent actions relating to this Convention, see Annex A in volumes 585, 590, 594, 596, 598, 608, 614, 638 and 642.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 575, p. 159; pour les faits ultérieurs concernant cette Convention, voir l'Annexe A des volumes 585, 590, 594, 596, 598, 608, 614, 638 et 642.